

Image not found or type unknown



regroupement familial pour 2 résidant en france

Par **LINAh**, le **22/11/2011** à **18:27**

Bonjour,

ma situation est un peu compliquée, je suis marocain étudiante avant ma rentrée en france par visa étudiant je me suis mariée avec un marocain au maroc qui était aussi étudiant en france, maintenant il a changé son statut en salarié.

mon titre de séjour étudiant va terminer en aout 2012, je reviens vers vous en espérant d'avoir m'aider, est ce qu'on peut faire un regroupement familial ici en france sans que je retourne au maroc si oui ça va prendre combien de temps, si non est ce qu'il y a une autre solution?

Merci